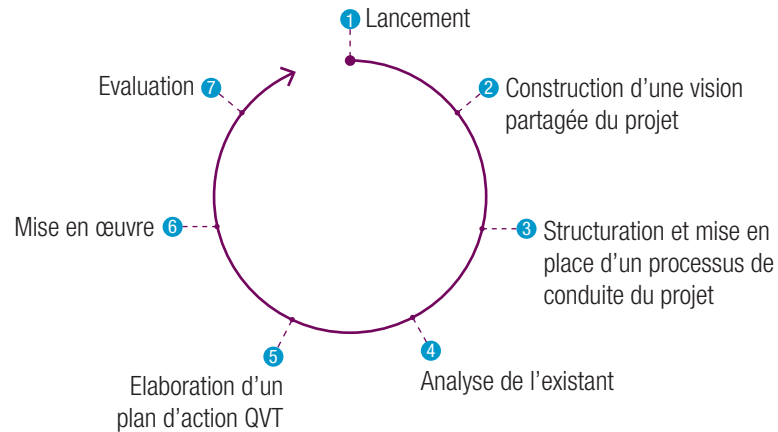


# APERÇU ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE

Les démarches Qualité de vie au travail que nous accompagnons passent généralement par les étapes suivantes. Un schéma à adapter à la réalité de votre entreprise...



## QUI SOMMES-NOUS ?

Aravis est l'Agence Rhône-Alpes pour la valorisation de l'innovation sociale et l'amélioration des conditions de travail. Elle aide les entreprises à moderniser leur organisation pour améliorer les conditions de travail et développer leur performance, en mettant en œuvre des pratiques concertées.

Le réseau Anact-Aract (Associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail) auquel appartient Aravis est mobilisé pour accompagner les expérimentations et projets sur la qualité de vie au travail dans les branches et les entreprises, comme le prévoit l'Accord national interprofessionnel Qualité de vie au travail.



# LES PRESTATIONS D'ARAVIS QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Dans votre entreprise, vous souhaitez...

- atteindre un meilleur équilibre entre performance économique et performance sociale ?
- passer d'une logique d'empilement d'actions visant à améliorer les conditions de travail (pénibilité, seniors, égalité...) à une approche plus structurée ?
- initier une approche positive du travail ? Aller au-delà de la prévention des risques psychosociaux ?
- renforcer l'attractivité de votre entreprise, fidéliser votre personnel ? Réduire l'absentéisme ?

RSE, performance durable, absentéisme, conduite du changement... Les raisons d'améliorer la qualité de vie au travail (QVT) sont nombreuses. Aravis vous propose une gamme de prestations pour en savoir plus, mettre en œuvre une démarche et la faire vivre dans le temps.



Rhône-Alpes Région



l'Europe  
s'engage  
en Rhône-Alpes  
avec le FSE



## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : UNE DÉMARCHE À CONSTRUIRE

Plus qu'un modèle à suivre, la qualité de vie au travail est une construction sociale propre à chaque entreprise. Pour être efficace et durable, elle articule démarche participative, dialogue social et management. 4 principes guident les démarches qu'accompagne Aravis.

### Des démarches participatives

La direction, l'encadrement, les salariés et leurs représentants contribuent aux solutions proposées. Des espaces et temps de concertation doivent permettre d'aborder les conditions de réalisation du travail et la qualité du travail.

### Des démarches stratégiques

Les démarches QVT se gèrent comme des projets stratégiques : implication et engagement de la direction, mobilisation de la ligne hiérarchique, structuration de pilotage de projet, participation du personnel, communication...

### ... s'appuyant sur l'existant

Un diagnostic est utile pour repérer les difficultés et facteurs de satisfaction en matière de conditions de travail. Il permet de rechercher ce qui est souhaitable pour tous et de formaliser des plans d'actions concrets. Selon les cas, les démarches Qualité de vie au travail permettent de mettre en cohérence des actions déjà engagées en matière de prévention de la pénibilité, des RPS, vieillissement au travail, égalité hommes-femmes...

### ... et s'inscrivant dans la durée

Processus d'amélioration continue, les démarches Qualité de vie au travail doivent pouvoir être évaluées et réajustées.

### Qualité de vie au travail de quoi parle-t-on ?

En décembre 2013, un Accord national interprofessionnel « qualité de vie au travail » a été signé. S'appuyant sur cet accord, Aravis et le réseau Anact portent l'idée que la qualité de vie au travail est un processus concerté qui permet d'agir sur le travail (organisation, conditions de travail, contexte) pour favoriser le développement des personnes et des entreprises.

Une démarche Qualité de vie au travail peut conduire à traiter des relations sociales, du contenu du travail, de l'organisation du travail, des possibilités de développement personnel, de l'articulation vie professionnelle-vie privée... Par rapport aux actions d'amélioration des conditions de travail « classiques », la QVT présente l'intérêt d'aborder ces différents thèmes de façon cohérente et articulée.

## NOS PRESTATIONS QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL EN DÉTAIL

Aravis, construit avec vous des démarches Qualité de vie au travail qui prennent en compte la spécificité de votre entreprise et les enjeux de tous. Aperçu des types d'accompagnements.

### Formation-sensibilisation

**Objectif :** en savoir plus sur la Qualité de vie au travail, aider l'entreprise à mesurer l'opportunité de s'engager dans une démarche.

**Modalités :** 0,5 à 1 jour en intra ou inter-entreprises (co-dir, CE-CHSCT, clubs RH, syndicats...).

### Conception d'un projet

**Objectif :** vous accompagner dans la conception et la mise en œuvre d'un projet Qualité de vie au travail adapté.

**Modalités :** à définir. Voir les étapes proposées en page 4.

### Mise en œuvre d'un plan d'action

**Objectif :** vous accompagner dans la mise en œuvre d'un plan d'actions qualité de vie au travail (co-élaboration du processus de mise en œuvre du plan d'actions, suivi des actions, points de vigilance, réajustements).

**Modalités :** accompagnement du groupe-projet jusqu'à la phase d'évaluation.

### Mise en œuvre d'actions dans le cadre d'une démarche

**Objectif :** vous accompagner dans la mise en œuvre d'actions spécifiques de vos plans d'actions Qualité de vie au travail en mettant à profit notre expérience sur les sujets égalité professionnelle, allongement de la vie professionnelle, prévention des RPS et management, prévention de la pénibilité...

**Modalités :** à définir.

### Evaluation d'une démarche

**Objectif :** vous aider à évaluer votre plan d'action qualité de vie au travail dans une logique d'amélioration continue.

**Modalités :** diagnostic.

Les démarches Qualité de vie au travail se déclinent aussi en inter-entreprises.

Branches, organisations professionnelles, clubs d'entreprises., territoires.. Forte de son expérience dans la conduite d'actions collectives, Aravis propose d'accompagner des groupes d'entreprises dans la construction d'un projet spécifique à chacune.

Pour en savoir plus sur notre approche Qualité de vie au travail, rendez-vous sur le site web d'Aravis [www.aravis.aract.fr](http://www.aravis.aract.fr).

Vous êtes intéressés ? Vous voulez en savoir plus ?

Certaines de nos interventions peuvent bénéficier de dispositifs de financement public.

Appelez-nous, nous construirons ensemble l'accompagnement qui vous convient.